



# LES MISSIONS des URPS

par

**Damien Chaigneau**

(Océan Indien)

- 2004** Diplômé de l'Université Rennes I
- 2009** S'installe dans un cabinet de groupe à Saint-Denis de La Réunion
- 2012** Crée la section FSDL Réunion et en devient président
- 2012** Membre du Bureau national de la FSDL
- 2015** Élu à l'URPS Océan Indien
- 2021** Se représente aux élections URPS
- 2016** Élu au Conseil départemental de l'Ordre de la Réunion

## Quelles sont vos missions à l'URPS et en quoi cela diffère des autres instances auxquelles vous êtes élu ?

À l'URPS, nous participons au projet régional de santé, en étant notamment l'interlocuteur de l'ARS. Par exemple, alors que l'ARS souhaitait mettre en place des gardes toutes les nuits pour les chirurgiens-dentistes, nous leur avons expliqué que, sur notre territoire, ce n'était pas nécessaire. Nous participons à des réunions sur l'organisation de l'exercice professionnel au cours desquelles nous pouvons discuter de thématiques comme la prévention, la prise en charge des personnes âgées et/ou handicapées. Nous sommes en contact avec les URPS des médecins, des pharmaciens et des kinés avec lesquels nous montons des projets interdisciplinaires ; je pense notamment à celui sur l'éducation thérapeutique des patients diabétiques ou au réseau sur l'addiction. Nous utilisons les contributions des confrères de l'Océan Indien à bon escient pour les aider à améliorer leur exercice, en leur proposant par exemple des formations sur la radioprotection ou les premiers secours. Le grand projet du quinquennat aura été de fournir tous les cabinets en défibrillateurs semi-automatiques. Cette action est en cours de finalisation et représente une bonne partie des cotisations des dernières années.

À la FSDL Réunion, nous sommes désormais 67 adhérents, alors que nous étions seulement trois en 2012 ! Je relaie les idées nationales, je représente et informe mes confrères de l'île mais aussi des DOM-TOM. J'ai travaillé en Guyane et j'ai encore beaucoup de contacts là-bas. Le bureau local de la FSDL a été amené à organiser des manifestations notamment pour s'opposer au règlement arbitral de 2018. Je gère aussi les demandes personnelles des adhérents, qu'elles soient juridiques ou administratives. Je me rends bien sûr aux assemblées générales à Paris et garde le lien avec les confrères de la métropole, même si cela a été plus compliqué en 2020.

Enfin, je suis élu à l'Ordre indépendamment de mon engagement syndical et je m'efforce de rester neutre dans cette fonction. Je suis là, comme les autres membres, pour faire respecter la déontologie, assister les confrères qui ont des conflits entre eux ou avec des patients...

## Présentez-nous l'URPS Océan Indien ?

Il faut savoir que c'est une région attractive avec un nombre de praticiens croissant - on comptait 400 dentistes en 2015 à La Réunion, plus de 500 aujourd'hui - et peu de déserts médicaux. Mais c'est surtout une région qui a des problématiques spécifiques. La FSDL n'a pas été élue majoritaire aux dernières

élections de 2015, mais 3 postes d'élus nous sont revenus. La région a grandi depuis et **la FSDL présente cette fois neuf candidats, tous très motivés. Si notre syndicat est élu à la majorité**, cela permettra d'impulser une autre dynamique, de faire passer nos positions et nos idées.

## Quels projets mettrez-vous en place à l'URPS Océan Indien si vous êtes élus à la majorité ?

Nous pourrions centrer nos actions sur la prévention. Sur l'île, nous soignons un grand nombre d'enfants polycariés dès le plus jeune âge. Quand on a toutes les dents cariées à deux ans, cela se termine souvent en anesthésie générale à l'hôpital ! Il faut vraiment créer une dynamique pour, qu'avec l'ARS, des consultations de prévention rémunérées à leur juste valeur soient financées, comme l'avait proposé la FSDL lors des dernières négociations conventionnelles. Notre URPS pourrait mettre cela en place à titre expérimental, avant que cela ne soit étendu au territoire national.

## Les URPS prennent donc petit à petit un rôle plus important ?

Tout à fait. Et d'ailleurs, je suis en relation avec d'autres URPS afin de savoir ce qui se fait ailleurs, se stimuler et partager des idées. En 2010, les professionnels de santé ne savaient pas ce qu'étaient les URPS. En 2015, le taux de participation aux élections était encore très bas. Mon rôle aujourd'hui est d'expliquer l'importance de cette instance afin qu'il y ait une participation maximale cette année. Tous les praticiens doivent voter selon leurs convictions : à travers leurs votes, ils vont définir la représentativité nationale des syndicats.

# FSDL

#JaimeMonMétierJeVote